

Catégorie Revenu de dividendes nord-américains AGF

Série OPC

Quantitatif - Actions en majorité canadiennes

au 30 avril 2025

Principales raisons d'investir

- Au moyen d'une combinaison de méthodes d'investissement axées sur la valeur et sur la croissance, le Fonds vise un rendement de portefeuille supérieur à celui de l'indice composé de RG S&P/TSX.
- Pour les investisseurs qui recherchent une solution d'actions canadiennes ayant le potentiel de bénéficier du revenu et de la croissance.

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPC est de procurer un rendement supérieur à la moyenne provenant à la fois de dividendes et de la croissance du capital de sociétés canadiennes et d'intérêts créditeurs, moyennant un degré de risque raisonnable.

Stratégie de placement

Afin d'atteindre son objectif, l'OPC peut investir dans des parts du Fonds de revenu de dividendes nord-américains AGF. Il peut également investir directement dans des titres comparables à ceux que détient ce dernier si le gestionnaire de portefeuilles estime que cela serait avantageux pour les porteurs de titres. Les gestionnaires de portefeuilles ont recours à une combinaison de styles de placement quantitatifs et fondamentaux. Ils gèrent l'OPC avec prudence et tentent de faire en sorte que le rendement du portefeuille soit supérieur à celui de l'indice composé de rendement total S&P/TSX. Ensuite, les gestionnaires de portefeuilles évaluent chacune des sociétés, analysant le revenu, la qualité, la croissance et les facteurs d'évaluation de chacune. Ils cherchent à investir dans des sociétés qui affichent des résultats supérieurs à la moyenne, diversifiant le portefeuille en le répartissant entre des actions à revenu, des actions de croissance et des actions à caractère cyclique. L'OPC investit généralement dans des entreprises relativement bien établies, mais qui continuent de croître; il investit donc peu dans les sociétés qui en sont à leurs débuts, celles qui nécessitent des dépenses en immobilisations considérables ou celles dont le taux de réinvestissement interne est élevé. L'OPC peut également investir dans des titres étrangers qui varient au fil du temps. Les gestionnaires de portefeuilles établissent la proportion de l'actif qui est affectée à des placements étrangers, mais, en règle générale, ces placements ne devraient pas dépasser 49 % de l'actif net de l'OPC au moment de l'achat. L'exposition de l'OPC aux actions étrangères ciblera principalement les titres américains sur lesquels des dividendes sont versés.

Depuis le 5 juillet 2023, la Catégorie Revenu de dividendes nord-américains AGF est fermée aux nouveaux investisseurs. Ce fonds reste accessible aux investisseurs existants, y compris ceux qui ont souscrit à un programme d'investissements systématiques.

Le classement par quartile de Morningstar et la Cote globale attribuée par Morningstar TM sont propres à chaque série, étant donné que la date de début du rendement, de même que les caractéristiques relatives au rendement et aux frais varient d'une série à une autre. La Cote globale attribuée par Morningstar TM, qui mesure les rendements ajustés en fonction du risque, est obtenue à partir d'une moyenne pondérée des données de rendement associées aux classements sur des périodes de trois, cinq et dix ans (s'il y a lieu).

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Cote globale attribuée par Morningstar ^{TM1}	★★
Catégorie Morningstar	Actions en majorité canadiennes
Date de début du rendement (DDR)	28 avril 2008
Actif net global du fonds	168,9 million(s) \$
RFG ²	2,27 %
Ratio des frais d'opération	0,11 %
Profil de risque	

Indice de référence Indice composé S&P/TSX

¹ Comparaison avec 475 fonds dans la catégorie Actions en majorité canadiennes en date du 30 avril 2025

Codes du fonds

Série	\$CAN	\$US
OPC	4207	4208
T	2102	
V	3011	
F	5004	5104
FV	2501	
Q	1241	
W	1430	

Distributions (Série OPC)

	2024	2023	2022
Montant \$/part	1,35	1,62	S.O.
Selon la déclaration ³	Dernier paiement: 25-10-2024 0,308 \$/part		

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.

Tranches de frais de gestion

	100 k\$- 250 k\$	250 k\$- 500 k\$	500 k\$- 1 M\$	1 M\$- 3 M\$	>3 M\$
Série Q	0,90	0,85	0,80	0,775	0,75
Série W	0,90	0,85	0,80	0,775	0,75

² RFG au 30 septembre 2024. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

³ Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

Catégorie Revenu de dividendes nord-américains AGF

Série OPC

Quantitatif - Actions en majorité canadiennes

au 30 avril 2025

Rendements composés nets (\$CAN) (%)

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	CDA	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DDR [†]
Fonds	0,2	-4,2	0,4	-1,0	10,3	9,6	7,8	11,1	6,2	5,0
Classement par quartile Morningstar [*]	1	2	3	2	3	3	3	3	3	-
Nombre de fonds dans la catégorie	488	488	488	488	488	484	475	459	329	-

[†] Depuis la date de début du rendement le 28 avril 2008. Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs. Les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

Rendements annuels nets (\$CAN) (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	15,9	11,9	-8,8	23,5	4,8	16,1	-8,5	7,1	10,9	2,9
Classement par quartile Morningstar [*]	3	3	2	2	3	3	3	3	3	1
Nombre de fonds dans la catégorie	487	513	555	543	677	747	696	695	647	609

Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.

^{*} La catégorie d'actif Actions en majorité canadiennes au 30 avril 2025. La catégorie, les cotes ou le classement peuvent changer tous les mois. Les classements par quartile Morningstar sont calculés en date du 30 avril 2025. Ils sont calculés en fonction du rang centile du rendement global du fonds par rapport aux autres fonds de la catégorie Morningstar Actions en majorité canadiennes. Les rangs centiles sont ensuite répartis par quartiles : 1) de 1 à 25; 2) de 26 à 50; 3) de 51 à 75; et 4) de 76 à 100 centiles.

Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : 73

Nom de la société	Pays	Secteur	Pondération
Banque Royale du Canada	Canada	Finance	5,09 %
Microsoft Corp.	États-Unis	Technologies de l'information	4,26 %
Banque Toronto-Dominion	Canada	Finance	3,65 %
Eli Lilly and Co.	États-Unis	Soins de santé	3,56 %
Eaton Corp. PLC	États-Unis	Biens industriels	3,50 %
The Home Depot Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	3,44 %
Brookfield Corp.	Canada	Finance	3,30 %
Canadian Pacific Kansas City Limited	Canada	Biens industriels	3,18 %
Canadian Natural Resources Ltd.	Canada	Énergie	3,14 %
Motorola Solutions Inc.	États-Unis	Technologies de l'information	3,08 %
Total			36,2 %

La Catégorie Revenu de dividendes nord-américains AGF investit directement dans des parts du Fonds de revenu de dividendes nord-américains AGF, (le « fonds sous-jacent »). Les titres représentent ceux du fonds sous-jacent.

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Catégorie Revenu de dividendes nord-américains AGF

Série OPC

Quantitatif - Actions en majorité canadiennes

au 30 avril 2025

Caractéristiques du portefeuille

	Portefeuille
Part (de gestion) active	63,9 %
Cours-bénéfice	25,3
Croissance des ventes prévue	4,2 %
Croissance des bénéfices prévue	26,5 %
Ratio cours-bénéfice prévu	18,6
Rendement des capitaux propres	13,1 %
Rotation	100,4 %
Capitalisation boursière moyenne pondérée (milliards \$)	557,3

Répartition sectorielle

	Portefeuille
Finance	23,2 %
Technologies de l'information	17,9 %
Biens industriels	14,1 %
Énergie	11,8 %
Soins de santé	6,0 %
Consommation de base	5,7 %
Matériels	5,0 %
Consommation discrétionnaire	4,4 %
Immobilier	4,3 %
Services aux collectivités	3,3 %
Services de communication	2,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,1 %

Répartition de l'actif

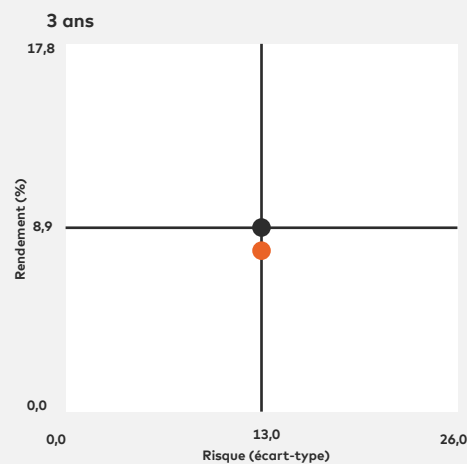
	Portefeuille
Actions	98,3 %
Actions canadiennes	49,2 %
Actions américaines	47,5 %
Actions internationales	1,6 %
Contrats d'options	-0,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3 %

Caractéristiques de risque (annualisées sur 3 et 5 ans)

Portefeuille	3 ans	5 ans
Écart-type	13,0 %	12,5 %
Ratio de Sharpe	0,29	0,70
Bêta	0,96	0,94
Indicateur de déviation	3,8 %	4,6 %
Ratio d'encaissement des hausses	92,2 %	74,9 %
Ratio d'encaissement des baisses	102,6 %	102,9 %

Catégorie Actions en majorité canadiennes de Morningstar [^]	3 ans	5 ans
Écart-type	12,8 %	12,9 %
Ratio de Sharpe	0,42	0,82
Bêta	0,86	0,90

Risque c. rendement



- Catégorie Revenu de dividendes nord-américains AGF
- Fonds de la catégorie Actions en majorité canadiennes de Morningstar[^]

[^] Le rendement d'une catégorie Morningstar est calculé comme le rendement moyen d'un portefeuille comprenant toutes les séries de tous les fonds de la catégorie, à la fin de chaque mois. Les caractéristiques du portefeuille représentent la répartition des titres détenus dans le fonds sous-jacent. Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Équipe de gestion des investissements

L'équipe d'investissement quantitatif de Placements AGF, qui est pluridisciplinaire et formée de membres aux compétences variées, se concentre sur l'investissement factoriel. Sa démarche est fondée sur la conviction que les résultats d'investissement peuvent être améliorés par l'évaluation et le ciblage des facteurs qui influencent les rendements des marchés.

Gestionnaires de portefeuille



Stephen Duench, CFA®
VP et gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.
• Dans le domaine depuis 2007
• Membre d'AGF depuis 2007



Dillon Culhane, CPA, CA, CFA®
Gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.
• Dans le domaine depuis 2010
• Membre d'AGF depuis 2015

Équipe des investissements/Ressources



Ian Rake, CFA®
Analyste
Placements AGF Inc.
• Dans le domaine depuis 2015
• Membre d'AGF depuis 2018

Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de trois secteurs d'activités : Placements AGF, Partenaires Capital AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF offre ses produits et services à plus de 815 000 investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Au sujet de Placements AGF

AGF Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin.

Équipe de recherche quantitative

Grant Wang, M.A. (Écon.), Ph.D., CFA®
VPP, chef de la recherche quantitative et de la science des données

Russell (Dezhao) Han, Ph.D., FSA
Analyste principal

Brian Jia, Ph.D.
Analyste principal

Zheng Liu, MBA, Ph.D. Fin., CFA®
Analyste principal

Tingting Lu, Ph.D., CFA®
Gestionnaire de portefeuille

Brad Xing, MGF
Analyste principal

Équipe des analystes des actions

Abhishek Ashok, M.A., MFE, CFA®
Consommation de base

Rasib Bhanji, MBA, CFA®
Institutions financières non bancaires

Ling Han, M.Sc., MBA, CFA®
Produits chimiques, soins de santé

Grace Huang, MBA, CFA®
Technologies de l'information, services de communication

Marko Kais, CFA®
Banques mondiales

John Kratochwil, MBA, ing.
Matériels (sauf produits chimiques), immobilier

Henry Kwok, MBA
Consommation discrétionnaire

Lazar Naiker
Biens industriels

Pulkit Sabharwal, MBA
Énergie

Wyeth Wright, CFA®
Logiciels

Lillian Zhang, MBA, CFA®
Services de télécommunication, services aux collectivités

Équipe d'ingénierie des données

Cally Cheung, MBA, CFA®
VP, Ingénierie des données

Joanna Malec
Développeuse

Yuyi You
Analyste, Recherche

Renseignements importants

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont fournis par Placements AGF Inc. en dollars canadiens, au [date]. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an ont été annualisés.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre les mains de l'investisseur dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Le 1er janvier 2023, l'indice de référence du Fonds, l'indice composé à dividendes S&P/TSX, a été remplacé par l'indice composé de RG S&P/TSX. Pendant la période du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2022, l'indice de référence du Fonds était l'indice composé à dividendes S&P/TSX. Avant le 1er juillet 2021, l'indice de référence était l'indice composé de RG S&P/TSX. Dans tous les cas, les modifications à l'indice de référence ont été appliquées à partir de ces dates respectives.

© 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

Renseignements importants

L'admissibilité et le maintien de participation au programme de tarifs préférentiels d'AGF requièrent un investissement minimal de la part d'un ménage (il peut s'agir d'un seul investisseur), conformément aux règles suivantes : i) un actif minimal de 100 000 \$ dans un fonds commun de placement admissible, ou ii) un actif minimal de la part d'un ménage de 250 000 \$ dans plusieurs fonds admissibles, en fonction de la valeur comptable ou de la valeur marchande, selon le montant le plus élevé. Toutes les réductions de frais de gestion applicables dans le cadre du programme de tarifs préférentiels sont accordées à la discrétion d'AGF et sont assujetties à un certain nombre de facteurs, y compris la taille et la nature de l'investissement, de même que les frais imputés par le fonds ou la série dont il est question. AGF détermine, à sa discrétion, les séries et les fonds admissibles qui peuvent changer de temps en temps, s'il y a lieu. Les réductions par tranche d'actif s'appliquent seulement aux montants en dollars mis en commun dans chaque tranche.

Le Groupe mondial Avantage fiscal AGF est une société d'investissement à capital variable (SICAV) offrant actuellement environ 20 catégories de titres. En plus d'une gamme de fonds diversifiés en matière de style de gestion, de région géographique et de capitalisation boursière, l'un des avantages clés de l'investissement dans l'une ou l'autre des catégories de ce groupe est la possibilité de répartir les dépenses (et pertes) encourues dans le cadre de la structure, afin de potentiellement compenser le revenu réalisé et ainsi réduire au minimum la déclaration de dividendes. Bien que les statuts du Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée autorisent le versement de distributions tirées du capital, et que le Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée ait l'intention de calculer le capital de la façon prévue par le règlement des sociétés qui ne sont pas des SICAV, et de ne déclarer des distributions tirées du capital afférent aux séries que s'il est suffisamment élevé, il n'existe pas de dispositions dans la loi qui permettent de confirmer qu'une SICAV puisse verser des distributions de capital, ou qui en déterminent le mode de calcul. De plus, aucune décision préliminaire en matière d'impôt n'a été demandée, ni obtenue de l'Agence du revenu du Canada – et AGF n'a pas connaissance de la publication d'aucune décision préliminaire en matière d'impôt ou de la possibilité d'obtenir cette décision – à l'égard de la caractérisation de ces distributions ou de la détermination du capital dans de telles circonstances.

^{MD MC} Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 12 mai 2025.

Définition des termes

Bêta

Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

Capitalisation boursière moyenne pondérée

La capitalisation boursière fait référence à la valeur marchande de toutes les actions en circulation d'une société. Dans un portefeuille, la capitalisation boursière moyenne pondérée représente la somme des produits composant la capitalisation boursière d'une société et sa pondération en pourcentage dans le portefeuille.

Croissance des bénéfices prévue

Le bénéfice prévu est une estimation du bénéfice d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du bénéfice prévu.

Croissance des ventes prévue

Les ventes prévues sont une estimation du revenu d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du revenu prévu.

Écart-type

Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

Indicateur de déviation

L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

Part (de gestion) active

La part (de gestion) active représente la différence entre les titres dont s'occupe un gestionnaire de portefeuille dans le cadre d'un fonds donné et ceux de l'indice de référence de ce fonds. Un faible pointage de part active indique que le gestionnaire de portefeuille suit de près l'indice de référence, tandis qu'un pointage élevé signale que les titres d'un fonds diffèrent considérablement de ceux de l'indice de référence.

Profil de risque

Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Ratio cours/bénéfice

(Ratio C/B ou C/B) Coefficient représentant le cours d'une action par rapport au bénéfice de celle-ci.

Ratio cours/bénéfice prévu (C/B prévu)

Le calcul du ratio C/B prévu est fondé sur le bénéfice prévu par action; il s'agit du cours actuel d'une action divisé par le bénéfice prévu pour l'exercice suivant.

Ratio d'encassement des baisses

Le ratio d'encassement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encassement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Définition des termes

Ratio d'encassement des hausses

Le ratio d'encassement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encassement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio d'information

Le ratio d'information se définit comme le rendement d'un fonds dépassant celui d'un indice mixte, par rapport à la volatilité de ces rendements. Il sert à mesurer l'aptitude à générer un rendement excédentaire relativement à un indice de référence, et ce, selon un ajustement en fonction du risque.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

Ratio des frais d'opération

Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

Ratio des frais de gestion (RFG)

Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

Rendement des capitaux propres

Ratio de rentabilité calculé au moyen du revenu net divisé par les capitaux propres moyens des actionnaires.

Taux de rotation

Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.